

D-2020-039

Nombre de Conseillers

En exercice	78
Présents	62
Votants	63

Conseil Communautaire du 18 juin 2020

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération,
légalement convoqué le 12 juin 2020,
s'est réuni, en session ordinaire en En visio,
sous la présidence de Daniel BENQUET, Président

VALIDATION DES PLANS DE FINANCEMENTS DES PROJETS ÉTABLIS DANS LE CADRE DU CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Étaient présents

Daniel BENQUET - Dante RINAUDO - Jacques BILIRIT - Gilles LAGAÛZÈRE - Jean Luc ARMAND - Maryline DE PARSCAU - Michel COUZIGOU - Christophe COURREGELONGUE - Pierre IMBERT - Michel PÉRAT - Didier MONPOUILLAN - Marie-France BONNEAU - Lydie ANGELY - Marie-Catherine BALLEREAU - Regis BARD - Emilie BAYLE - Catherine BERNARD - Véronique BEZIADE - Jérôme BISSIÈRES - Daniel BORDENEUVE - Sophie BORDERIE - Liliane BORDES - Eric BOUCHAUD - Serge CADRET - Pierre CAMANI - Laurent CAPELLE - Dominique CAPRAIS - Anne-Marie CHAUMONT - Roland CHRISTEN - Charles CILLIERES - Patrick COUZINEAU - Jean Claude DERC - Jean-Luc DUBOURG - Gilbert DUFOURG - Denis DUTEIL - Benjamin FAGES - Daniel GAIDELLA - Claudette GALLESIO - Guy IANOTTO - Liliane KULTON - Philippe LABARDIN - Jean-Michel LABORDE - Claude LALANDE - Guy LAUMET - Alain LERDU - Anne MAHIEU - Gaëtan MALANGE - Bernard MANIER - Jean Michel MOREAU - François NÉRAUD - Christian PEZZUTTI - Jacques PIN - Jean-Michel POIGNANT - Régine POVEDA - Didier RESSIOT - Sylvie SCAFFINI - Jean François THOUMAZEAU - Jean-Pierre TILHAC - Laurence VALAY - Jacques VERDELET - Nadine ZANARDO - René ZAROS

Absents ou excusés

Daniel BARBAS - Marie Françoise BOUGUES - Martine CALZAVARA - Serge CARBONNET - Jacqueline CORREGES - Alain DALLA MARIA - Joël HOCQUELET - Michel HOSPITAL - Josette JACQUET - Christian JAMBON - Claude LAGARDE - Elizabeth LE CHARPENTIER - Jean-Pierre MARCHAND - Bernard MONPOUILLAN - Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIÈRE - Valérie TACCO

Pouvoirs de

Christian JAMBON A Claudette GALLESIO

Secrétaire de séance

Jean-Pierre TILHAC

VALIDATION DES PLANS DE FINANCEMENTS DES PROJETS ÉTABLIS DANS LE CADRE DU CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Rapporteur : Marie-France BONNEAU

Objet de la délibération

Validation des plans de financement des projets du Contrat de Transition écologique.

Visas

Vu la délibération n°D2019F05 du 14 novembre 2019 approuvant la mise en œuvre du Contrat de Transition Ecologique.

Exposé des motifs

Le Contrat de Transition écologique signé le 17 décembre 2019 avec l'Etat représenté par la préfecture du Lot-et-Garonne, la Banque des territoires et l'ADEME, acte la mise en œuvre de 5 projets au sein du territoire de Val de Garonne Agglomération :

- Mise en place d'un parcours de formation et d'installation à l'agriculture biologique
- Plan de végétalisation pour la réintroduction de la nature en ville
- Sensibilisation à la qualité de l'air à travers la fabrication et l'installation de micro-capteurs de particules fines
- Etude pour la récupération de chaleur fatale industrielle portée par LISI AEROSPACE
- Amorçage et structuration d'une filière locale d'hydrogène porté par GWENGIE et représenté par M. Bourdic

Les fiches actions sont annexées à cette délibération.

Les tableaux ci-dessous représentent les plans de financement prévisionnels de chaque action sur 3 ans en HT.

Ces plans de financement restent prévisionnels : ils pourraient évoluer en raison de l'obtention d'une subvention supplémentaire non prévue initialement.

Plan de végétalisation					
Nature	Coût	ADEME	Banque des Territoires	CEREMA	VGA
Identification des ilots de chaleur (cartographie, campagne de mesure)	12 500,00 €	15 000,00 €	6 250,00 €	18 750,00 €	10 000,00 €
Etude (préconisations de végétalisation)	25 000,00 €				
Opération de pré-aménagement en sites pilotes	12 500,00 €				
TOTAL	50 000,00 €	15 000,00 €	6 250,00 €	18 750,00 €	10 000,00 €
% de contribution	100%	30%	13%	38%	20%

Sur la base d'une TVA de 20%, le coût total du projet Plan de végétalisation est estimé sur 3 ans à 60 000 € TTC avec un autofinancement de VGA d'un montant de 20 000 € TTC.

Sensibilisation à la qualité de l'air				
Nature	Coût	ARS	ADEME	VGA
Achat des composants (300 capteurs à 76€ l'unité)	19 456,26 €	20 000,00 €	30 000,00 €	36 623,77 €
Ingénierie ATMO (adhésion annuelle sur 3 ans)	14 502,51 €			
Communication	16 665,00 €			
Ingénierie interne	36 000,00 €			
TOTAL	86 623,77 €	20 000,00 €	30 000,00 €	36 623,77 €
% de contribution	100%	23%	35%	42%

Sur la base d'une TVA de 20%, le coût total du projet Garonn'air est estimé sur 3 ans à 93 850,01€ TTC avec un autofinancement de VGA d'un montant de 43 850,01 € TTC.

Parcours Agriculture biologique				
Nature	Coût	Conseil Régional	Banque des Territoires	VGA
Ateliers, formations, visites	18 000,00 €	13 408,00 €		4 592,00 €
Actions de communication	12 000,00 €			12 000,00 €
Etude stratégique	40 000,00 €		24 000,00 €	16 000,00 €
Projet de ferme relais (acquisition)	240 000,00 €	20 000,00 €		220 000,00 €
TOTAL	310 000,00 €	33 408,00 €	24 000,00 €	252 592,00 €
% de contribution	100%	11%	8%	81%

Sur la base d'une TVA de 20%, le coût total du projet Agriculture biologique est estimé sur 3 ans à 372 000 € TTC. Des solutions de recettes seront mises en œuvre afin de rentabiliser l'investissement de VGA (Cf. fiche action).

Récupération de la chaleur fatale industrielle			
Nature	Coût	LISI AEROSPACE	ADEME ou Région
Phase 1. Diagnostics énergétiques/optimisation	40 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Phase 2. Etude de faisabilité – Comptage énergétique	40 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Phase 3. Etude de faisabilité – Récupération/valorisation	20 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL	100 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
% de contribution	100%	50%	50%

Sur la base d'une TVA de 20%, le coût total du projet Récupération de la chaleur fatale est estimé sur 3 ans à 120 000 € TTC.

Filière hydrogène						
Nature	Coût	Structure porteuse	Etat	Région	ADEME	VGA
Formations, organisation d'évènements scolaires, etc.	31 500 €	9 500 €	12 000 €	10 000 €		
Etudes, conception et réalisation de la maquette relative au projet pilote	28 500 €	28 500 €				
Animation du studio, financement de prestations externes	50 000 €	25 000 €		25 000 €		
Achat du matériel conception et réalisation des projets pilotes	160 000 €	32 000 €	38 000 €			90 000 €
Aménagement et structuration du Studio Start-Up	20 000 €	10 000 €		10 000 €		
TOTAL	290 000 €	105 000 €	50 000 €	45 000 €	A définir	90 000 €
% de contribution	100%	36%	17%	16%		31%

Sur la base d'une TVA de 20%, le coût total du projet Hydrogène est estimé sur 3 ans à 348 000 € TTC avec un autofinancement de VGA d'un montant de 108 000 € TTC.

Par ailleurs, la subvention prévue en 2020 de 30 000 € par VGA sera adressée à GWENGIE (structure porteuse du projet sur la première année).

Le Conseil Communautaire,

Approuve les plans de financements prévisionnels des actions du CTE,

Propose

Que les crédits ont été prévus pour l'année 2020 :

- Pour l'agriculture biologique : Budget Agriculture Investissement – Article 2115 – 20 000€ et Fonctionnement – Article 611 – 15 000 €
- Pour le plan de végétalisation : Budget APPC Investissement - Patrimoine, politiques contractuelles – Article 2031 – 30 000 €
- Pour le projet de sensibilisation à la qualité de l'air : Budget APPC Investissement - Patrimoine, politiques contractuelles - Article 2158 - 20 000 €
- Pour le projet de filière locale hydrogène : Budget APPC Investissement - Patrimoine, politiques contractuelles – Article 20422 – 36 000 €.

Autorise

M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote

<i>Votants</i>	63	
<i>Pour</i>	63	
<i>Contre</i>	0	
<i>Abstention</i>	0	

Publication / Affichage
Le 26 juin 2020

Fait à Marmande le 18 juin 2020

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération